

ou connaissance intellectuelle. Sans ces fantômes fournis par les sens, l'intellect ne pourrait se développer en aucune manière, et l'enfant n'aurait jamais d'idées. Comment, en effet, avoir l'idée de la couleur, si l'on n'a pas vu des couleurs avec ses yeux ? L'aveugle n'a pas l'idée de la couleur. Comment avoir l'idée du son, de l'harmonie, si l'on n'a jamais rien entendu ? de la pesanteur, si on n'a jamais rien pesé ? L'enseignement intuitif veut donc dire l'enseignement qui s'adresse aux sens. Il faut donc montrer aux enfants les objets ou du moins les images des objets dont on veut leur donner la notion. De là, la nécessité pour l'instituteur de savoir le dessin. C'est un art qu'il pourra tous les jours mettre en pratique dans les leçons de choses qu'il aura à donner à ses élèves ; de là encore l'importance des musées pédagogiques ; des excursions scolaires, etc., etc. En un mot, l'enseignement intuitif, dont on parle tant aujourd'hui en pédagogie, n'est autre chose que l'application journalière de ce principe de la scolastique. *Il n'y a rien dans l'intellect qui n'ait passé par les sens.*

Les sens externes sont les portes de l'âme, les sens internes en sont le vestibule. L'instituteur doit pénétrer dans l'âme des enfants qui lui sont confiés en entrant par les portes naturelles, mais il doit bien se garder de rester dans le vestibule, il faut qu'il arrive jusqu'à l'intelligence et au cœur.

M. Toussaint fait de nouveau appel aux instituteurs, les pressant d'assister aux conférences, de préparer des essais et de prendre part aux discussions. C'est par des études constantes et journalières qu'un jeune homme fait sa marque dans la carrière qu'il a embrassée et nos conférences leur offrent un excellent moyen d'émulation.

M. l'inspecteur F.-F. Juneau demande de substituer à son nom celui de M. J.-A. Manseau, comme devant donner une conférence à la prochaine séance sur l'enseignement de la sténographie dans les écoles normales.

A la prochaine séance, M. Lippons continuera son cours d'agriculture, M. D. Bélanger traitera un sujet, et la discussion sur l'enseignement intuitif sera continuée.

La séance est ajournée au dernier samedi de mai prochain, à neuf heures a. m.

J. LÉTOURNEAU,
Secrétaire.

— 000 —

Les conférences pédagogiques

Dans un article publié dans notre dernier numéro, un de nos collaborateurs, M. J. L. fait voir l'importance des conférences pédagogiques et la nécessité pour les instituteurs de les fréquenter. Nous sommes parfaitement d'accord avec notre ami sur ce point, car il n'y a pas, selon nous, de moyen plus efficace de s'instruire, de s'habituer à l'art de la parole, que l'assistance régulière à ces assises scolaires. Dans certains pays de l'Europe, on attache tant de prix aux avantages que peuvent retirer les instituteurs de ces réunions que, non seulement on leur fait un devoir d'y assister, mais encore on les oblige d'en donner un compte rendu à un comité, qui a pour mission d'examiner le travail de chacun et de choisir le meilleur pour la publication officielle des délibérations. Afin d'obtenir l'honneur de la publication, chaque instituteur fait des efforts inouis pour fournir un travail aussi parfait que possible. Il suit les discussions avec la plus rigoureuse attention, prend des notes de tout ce qui se passe sans perdre une seule syllabe.